

**MAIRIE DE MONTMOREAU**
- 16190 -EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze mai, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :
D_2024_05_43

Nombre de conseillers
en exercice : 26

Nombre de conseillers
présents : 20

Nombre de votants : 25

Date de convocation du conseil : 10 mai 2024

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, Mme BLANDINEAU Annette, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAUL-HAZARD Michel, Mme PIVETEAU Béatrice, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme WILLAUME Francine.

Absents excusés :

Mme CHASTEL Ita

M. DEMESSEMAKERS Olivier a donné pouvoir à Mme CHARRANNAT Corinne

Mme GODREAU Sandrine a donné pouvoir à M ELUERD Roland

M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice

M. PUYDOYEUX Jean-Jacques a donné pouvoir à M. BOLVIN Jean-Michel

Mme VRILLAUD Bernadette a donné pouvoir à Mme WILLAUME Francine

Objet : Attribution de deux
subventions

Secrétaire de séance : Madame MOREAU PERONNAUD Lysiane

Mme Murielle HERAUD expose au conseil municipal que deux demandes de subvention sont parvenues à la mairie. Il s'agit de :

- L'Association « Voyage pour Tous » dont la demande a été déposée le 9 avril 2024, pour un montant de 50 €.
- L'Association « Henry de Bournazel » dont la demande a été déposée le 3 mai 2024.

Elle rappelle au conseil municipal que lors du vote du Budget 2024, des crédits avaient été réservés, à ce titre, mais que ces subventions n'avaient pas été attribuées, faute de demande.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'attribuer une subvention de :

- 50 € à L'Association « Voyage pour Tous »
- 100 € à L'Association « Henry de Bournazel »

PRECISE que les crédits correspondants ont été inscrits au compte 65748 du Budget 2024 de la commune.

CHARGE Monsieur le Maire de procéder au versement de ces subventions.

Fait et délibéré le jour, mois
et an que dessus.

Emis le 15/05/2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire
le 16/05/2024

Le Maire,
Jean-Michel BOLVIN

